

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2020-02-382**

Objet : Finances. Approbation du compte administratif 2019

Séance du 25 février 2020

Date de convocation : 13 février 2020

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative

Membres présents : 24 (17 titulaires, 7 suppléants)

Membres votants présents : 17 titulaires / 5 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 4

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procurations non retenues : 0

Nombre total de voix : 26

Le quorum est atteint : 24/44 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt, le 25 février, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Gallargues le Montueux.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

O. Penin, C. Rouvière, L. Péliissier, A. Fournier, A. Dupont, A. Mégias, M. Christol, J. Téna, J. Rey, J.F. Laurent, T. Agnel, V. Martin, J.P. Bondor, P. Martinez, A. Thérond, P. Gaffard Lambon, M.J. Pellet,

Procurations : R. Crauste à M.C. Rouvière, C. Bernard à O. Penin, P. Mauméjean à M. Népoty, A. Sauzède à V. Martin

Suppléants avec voix délibérative : M. Népoty, B. Mauméjean, J.F. Serrano, D. Julien, I. Couderc

Suppléants sans voix délibérative : M. Febrer, A. Nectoux

Présence de :

Paierie Départementale : N. Sauzet, S. Nicolas

Pays de Lunel :

Conseil de développement : C. Constant, P. Sarrus

Rapporteur : M. Laurent PELISSIER

Exposé :

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2019 sous la présidence de M. le Président, Pierre Martinez.

Les résultats de l'exercice 2019 dont le détail est joint au présent rapport s'établissent ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	11 249.72 €	18 111.78 €	+ 6 862.06 €
Fonctionnement	415 133.61 €	426 719.21 €	+ 11 585.60 €

Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2019 à reporter au budget primitif 2020 :

Investissement (report exercice 2018 + résultat exercice 2019) : 98 010.20 €+6 862.06 € = + 104 872.26 €

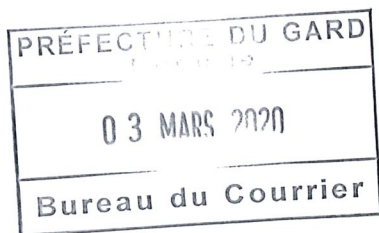
Fonctionnement (report exercice 2018 + résultat exercice 2019) : 96 200.73 €+11 585.60 € = + 107 786.33 €

Ces chiffres sont en conformité pour les deux sections avec le compte de gestion 2019 de Monsieur le Trésorier Payeur Départemental, comptable du Syndicat Mixte.

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'adopter le Compte administratif 2019 du Syndicat Mixte.

M. le Président, Pierre Martinez ne prend pas part au vote.



Résultat du vote :

Vote pour : 25

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président

Pierre MARTINEZ

A blue ink signature of Pierre Martinez is written over the logo of the Syndicat Mixte PEAR Vidourle Camargue. The logo consists of a stylized blue wave on the left and the text 'Syndicat Mixte PEAR Vidourle Camargue' on the right.

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 03.03.2020
- Sa publication le : 03.03.2020
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 03.03.2020

Le directeur général des services, Maxime Charlier